

**SOPHROKHEPRI**

188 RUE  
CHARLES DE GAULLE  
94130 NOGENT SUR MARNE

**COMPTES ANNUELS**  
Arrêtés au 31/08/2017

# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>2</b>
<b>Bilan</b>	<b>4</b>
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
<b>Compte de résultat</b>	<b>7</b>
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>10</b>
<i>PREAMBULE</i>	10
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	10
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	11
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	11
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	12
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	13
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	14
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	14
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>16</b>
<b>Bilan détaillé</b>	<b>19</b>
<i>ACTIF</i>	19
<i>Actif immobilisé</i>	19
<i>Actif circulant</i>	19
<i>PASSIF</i>	21
<i>Capitaux Propres</i>	21
<i>Provisions pour risques et charges</i>	21
<i>Emprunts et dettes</i>	21
<b>Compte de résultat détaillé</b>	<b>24</b>
<b>Documents fiscaux</b>	<b>28</b>

## SOPHROKHEPRI

## Vos comptes de RESULTAT

Compte de RESULTAT du 01/09/2016 au 31/08/2017

Compte de RESULTAT du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)

	Charges	Produits	
Achats	2 865		
Services extérieurs	49 123	68 682	Ventes, prestat. services
Autres serv. extér.	11 570		
Impôts et taxes	11 028	1 500	Subventions d'exploitatio
Charges de personnel	32 299	14 075	Autres produits
Autres charges	318		
Dotations amortissts, dépréc. et provisions	6 662		
Charges financières	3 137		
Charges exceptionn.	113		
		133 547	Produits exceptionnels
Bénéfice	100 689		
	<b>217 803</b>	<b>217 803</b>	

	Charges	Produits	
Achats	8 395	20 942	Ventes, prestat. services
Services extérieurs	53 255	0	Autres produits
Autres serv. extér.	32 162		
Impôts et taxes	11 162	105 685	Perte
Charges de personnel	13 227		
Autres charges	2		
Dotations amortissts, dépréc. et provisions	8 164		
Charges financières	261		
	<b>126 627</b>	<b>126 627</b>	

Marge commerciale	
Marge brute sur production	68 682
Valeur Ajoutée	5 125
Excédent Brut d'Exploitation	-36 703
Résultat d'Exploitation	-29 608
Résultat Courant Avant Impôt	-32 745
Résultat Exceptionnel	133 434
Résultat Net	100 689

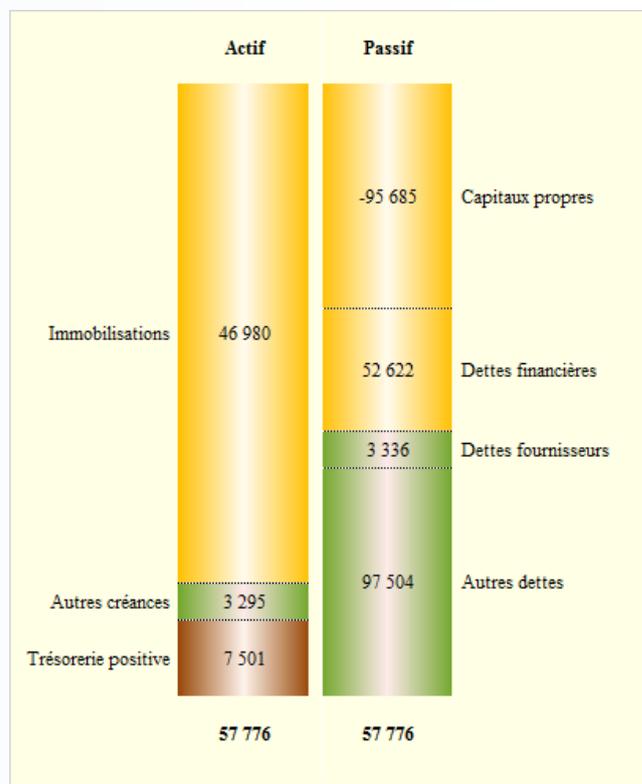
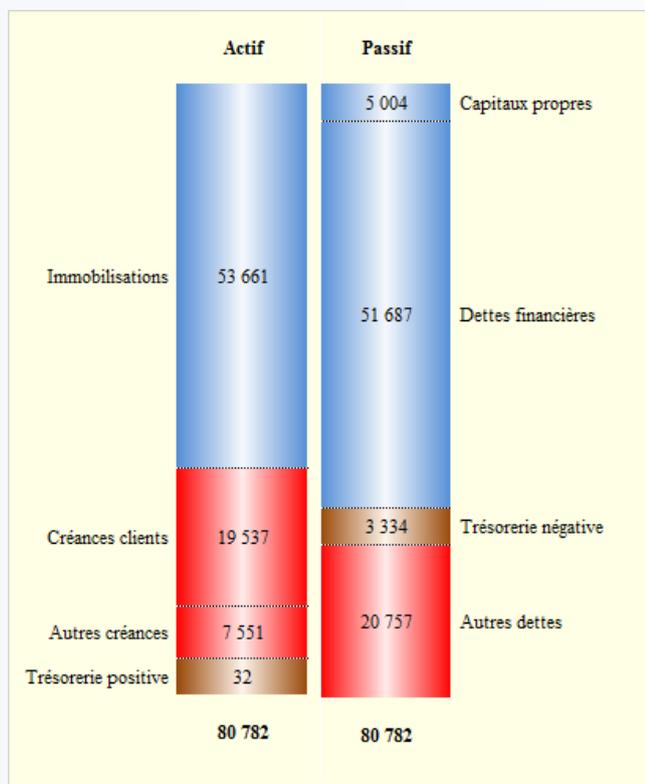
Marge commerciale	
Marge brute sur production	20 897
Valeur Ajoutée	-72 869
Excédent Brut d'Exploitation	-97 258
Résultat d'Exploitation	-105 424
Résultat Courant Avant Impôt	-105 685
Résultat Exceptionnel	
Résultat Net	-105 685

## SOPHROKHEPRI

## Structure de vos bilans

## BILAN au 31/08/2017

## BILAN au 31/08/2016



Fonds de roulement	3 029
Besoin en FR	6 331
Trésorerie nette	-3 302

Fonds de roulement	-90 043
Excédent en FR	97 544
Trésorerie nette	7 501

Pas de CC d'associés

1

Compte(s) courant(s) d'associé(s) en "Autres dettes" pour : **93 921**

**SOPHROKHEPRI**

## Attestation de présentation

## Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert-comptable

### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SOPHROKHEPRI pour l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, à l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	80 781,75 Euros
Chiffre d'affaires	68 681,61 Euros
Résultat net comptable	100 688,84 Euros

Fait à CRETEIL

Le 7 Novembre 2018

Signature de l'Expert-Comptable  
Cyril DESCHENES



C. DESCHENES

Cabinet ACOFI Créteil

# SOPHROKHEPRI

## Bilan

**Bilan**

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)			du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)		<b>Variation</b>
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement	7 644	1 529	6 115		6 115	
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	3 010	2 955	55		55	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	49 778	10 342	39 436	38 925	511	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 055		8 055	8 055		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>68 487</b>	<b>14 826</b>	<b>53 661</b>	<b>46 980</b>	<b>6 681</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	19 537		19 537		19 537	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 564		1 564	109	1 455	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 125		1 125	56	1 069	
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	32		32	7 501	- 7 469	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	4 863		4 863	3 130	1 733	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 121</b>		<b>27 121</b>	<b>10 796</b>	<b>16 325</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>95 608</b>	<b>14 826</b>	<b>80 782</b>	<b>57 776</b>	<b>23 006</b>	

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-105 685		- 105 685
Résultat de l'exercice	100 689	-105 685	206 374
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 004</b>	<b>-95 685</b>	<b>100 689</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	51 687	52 622	- 935
. Découverts, concours bancaires	3 334		3 334
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1	93 921	- 93 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 336	- 3 336
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 268	1 590	1 678
. Organismes sociaux	1 544	926	618
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 374	1 044	2 330
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	291	22	269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	479		479
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	11 801		11 801
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>75 778</b>	<b>153 462</b>	<b>- 77 684</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>80 782</b>	<b>57 776</b>	<b>23 006</b>

# SOPHROKHEPRI

## Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)		du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	68 682		68 682	20 942	47 740 227,96
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>68 682</b>		<b>68 682</b>	<b>20 942</b>	<b>47 740 227,96</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 500		1 500 N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			14 075	0	14 075 N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>84 256</b>	<b>20 942</b>	<b>63 314 302,33</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			63 557	93 811	- 30 254 -32,25
Impôts, taxes et versements assimilés			11 028	11 162	- 134 -1,20
Salaires et traitements			23 502	1 993	21 509 N/S
Charges sociales			8 797	11 234	- 2 437 -21,69
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 662	8 164	- 1 502 -18,40
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			318	2	316 N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>113 864</b>	<b>126 366</b>	<b>- 12 502 -9,89</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-29 608</b>	<b>-105 424</b>	<b>75 816 71,92</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			3 137	261	2 876 N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>3 137</b>	<b>261</b>	<b>2 876 N/S</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-3 137</b>	<b>-261</b>	<b>- 2 876 N/S</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-32 745</b>	<b>-105 685</b>	<b>72 940 69,02</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	133 547		133 547	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>133 547</b>		<b>133 547</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113		113	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>113</b>		<b>113</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>133 434</b>		<b>133 434</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>217 803</b>	<b>20 942</b>	<b>196 861</b>	<b>940,03</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>117 115</b>	<b>126 627</b>	<b>- 9 512</b>	<b>-7,51</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>100 689</b>	<b>-105 685</b>	<b>206 374</b>	<b>195,27</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**SOPHROKHEPRI**

## Annexes aux comptes annuels

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2016 avait une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 80 781,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 688,84 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### *Frais d'établissement = 7 644 E*

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	7 644	1 529	6 115	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
<b>TOTAL</b>	<b>7 644</b>	<b>1 529</b>	<b>6 115</b>	

#### *Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 68 487 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 800	7 854		10 654
Immobilisations corporelles	44 289	5 489		49 778
Immobilisations financières	8 055			8 055
<b>TOTAL</b>	<b>55 144</b>	<b>13 343</b>		<b>68 487</b>

Amortissements et provisions d'actif = 14 826 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 800	1 684		4 484
Immobilisations corporelles	5 364	4 978		10 342
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>8 164</b>	<b>6 662</b>		<b>14 826</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	7 644	1 529	6 115	5 ans
Concessions et droits similaires	3 010	2 955	55	Non amortiss.
Install. gene. agenc. amenag. div.	44 289	9 793	34 496	10 ans
Mobilier	5 489	549	4 940	10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>60 432</b>	<b>14 826</b>	<b>45 606</b>	

#### *Etat des créances = 35 143 E*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 055		8 055
Actif circulant & charges d'avance	27 088	27 088	
<b>TOTAL</b>	<b>35 143</b>	<b>27 088</b>	<b>8 055</b>

#### *Charges constatées d'avance = 4 863 E*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### *Capital social = 10 000 E*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>1000</b>	<b>10,00</b>	<b>10 000</b>

#### *Etat des dettes = 75 778 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	55 021	55 021		
Dettes financières diverses	1	1		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales	8 476	8 476		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	479	479		
Produits constatés d'avance	11 801	11 801		
<b>TOTAL</b>	<b>75 778</b>	<b>75 778</b>		

#### *Charges à payer par postes du bilan = 2 643 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	2 643
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>2 643</b>

#### *Produits constatés d'avance = 11 801 E*

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Ventilation du chiffre d'affaires = 68 682 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	10 505	15,29 %
Produits des activités annexes	58 177	84,71 %
<b>TOTAL</b>	<b>68 682</b>	<b>100.00 %</b>

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**SOPHROKHEPRI**

**Soldes intermédiaires de gestion**

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2016 (18 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
<b>Marge commerciale ( I )</b>				
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>%</b>	<b>%</b>		
+ Production vendue	68 682	20 942	47 740	227,96
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>68 682</b>	<b>20 942</b>	<b>47 740</b>	<b>227,96</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe		45	- 45	-100
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>68 682</b>	<b>20 897</b>	<b>47 785</b>	<b>228,67</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>100,00 %</b>	<b>99,79 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>68 682</b>	<b>20 897</b>	<b>47 785</b>	<b>228,67</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>100,00 %</b>	<b>99,79 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	63 557	93 766	- 30 209	-32,22
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>5 125</b>	<b>-72 869</b>	<b>77 994</b>	<b>107,03</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>7,46 %</b>	<b>-347,96 %</b>		
+ Subventions d'exploitation	1 500		1 500	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	11 028	11 162	- 134	-1,20
- Salaires et traitements	23 502	1 993	21 509	N/S
- Charges sociales	8 797	11 234	- 2 437	-21,69
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-36 703</b>	<b>-97 258</b>	<b>60 555</b>	<b>62,26</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-53,44 %</b>	<b>-464,42 %</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 662	8 164	- 1 502	-18,40
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	14 075	0	14 075	N/S
- Autres charges de gestion courante	318	2	316	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>-29 608</b>	<b>-105 424</b>	<b>75 816</b>	<b>71,92</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-43,11 %</b>	<b>-503,42 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 137	261	2 876	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-32 745</b>	<b>-105 685</b>	<b>72 940</b>	<b>69,02</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>-47,68 %</b>	<b>-504,66 %</b>		

	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	Exercice clos le <b>31/08/2016</b> (18 mois)	<b>Variation</b>	<b>%</b>
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	133 547		133 547	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113		113	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>133 434</b>		<b>133 434</b>	<b>N/S</b>
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>100 689</b>	<b>-105 685</b>	<b>206 374</b>	<b>195,27</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>146,60 %</b>	<b>-504,66 %</b>		

# SOPHROKHEPRI

## Bilan détaillé

## Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement	<b>7 644</b>	<b>1 529</b>	<b>6 115</b>		<b>6 115</b>
20110000 Frais de constitution	7 644		7 644		7 644
28011000 Amortissement frais construction		1 529	-1 529		- 1 529
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	<b>3 010</b>	<b>2 955</b>	<b>55</b>		<b>55</b>
20500000 Concessions et droits similaires	3 010		3 010	2 800	210
28050000 Concessions et droits similaires		2 955	-2 955	-2 800	- 155
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillage in					
Autres immobilisations corporelles	<b>49 778</b>	<b>10 342</b>	<b>39 436</b>	<b>38 925</b>	<b>511</b>
21810000 Install. gen. agenc. amenag. div.	44 289		44 289	44 289	
21840000 Mobilier	5 489		5 489		5 489
28181000 AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS		9 793	-9 793	-5 364	- 4 429
28184000 Amortissement Mobiliers		549	-549		- 549
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équiva					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	<b>8 055</b>		<b>8 055</b>	<b>8 055</b>	
27500000 Depots et cautionnements verses	8 055		8 055	8 055	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>68 487</b>	<b>14 826</b>	<b>53 661</b>	<b>46 980</b>	<b>6 681</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)			du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	<b>19 537</b>		<b>19 537</b>		<b>19 537</b>
41100000 Clients divers	19 537		19 537		19 537
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>1 564</b>		<b>1 564</b>	<b>109</b>	<b>1 455</b>
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	1 564		1 564	109	1 455
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>1 125</b>		<b>1 125</b>	<b>56</b>	<b>1 069</b>
44560000 Taxes sur le ca déductibles	154		154	56	98
44567000 Crédit de tva à reporter	971		971		971
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	<b>32</b>		<b>32</b>	<b>7 501</b>	<b>- 7 469</b>
51200000 Banque				7 501	- 7 501
51210000 Comptes en monnaie nationale	32		32		32
Charges constatées d'avance	<b>4 863</b>		<b>4 863</b>	<b>3 130</b>	<b>1 733</b>
48600000 Charges constatées d'avance	4 863		4 863	3 130	1 733
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 121</b>		<b>27 121</b>	<b>10 796</b>	<b>16 325</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>95 608</b>	<b>14 826</b>	<b>80 782</b>	<b>57 776</b>	<b>23 006</b>

## Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : ) <i>10100000 Capital</i>	<b>10 000</b> <i>10 000</i>	<b>10 000</b> <i>10 000</i>	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau <i>11900000 Report a nouveau (solde debiteur)</i>	<b>-105 685</b> <i>-105 685</i>		<b>- 105 685</b> <i>- 105 685</i>
Résultat de l'exercice	<b>100 689</b>	<b>-105 685</b>	<b>206 374</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 004</b>	<b>-95 685</b>	<b>100 689</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré			
. Emprunts	<b>51 687</b>	<b>52 622</b>	<b>- 935</b>
<i>16400000 Emprunts aupres etablis. de credit</i>		<i>52 622</i>	<i>- 52 622</i>
<i>16410000 EMPRUNT 1139 22700€</i>	<i>16 743</i>		<i>16 743</i>
<i>16420000 EMPRUNT 3158 40 000€</i>	<i>34 944</i>		<i>34 944</i>
. Découverts, concours bancaires	<b>3 334</b>		<b>3 334</b>
<i>51200000 Banque</i>	<i>3 334</i>		<i>3 334</i>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	<b>Variation</b>
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	<b>1</b>	<b>93 921</b>	<b>- 93 920</b>
45500000 Associes comptes courants	1	93 921	- 93 920
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		<b>3 336</b>	<b>- 3 336</b>
40100000 Fournisseurs divers		3 336	- 3 336
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	<b>3 268</b>	<b>1 590</b>	<b>1 678</b>
42100000 Personnel : rémunérations dûes	1 415	1 416	- 1
42820000 Dettes provisio. pour congés payés	1 854	175	1 679
. Organismes sociaux	<b>1 544</b>	<b>926</b>	<b>618</b>
43100000 Sécurité sociale	690	701	- 11
43730000 RETRAITE	355	177	178
43820000 Charges sociales sur congés payés	499	48	451
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>3 374</b>	<b>1 044</b>	<b>2 330</b>
44550000 Taxes sur ca à décaisser		1 044	- 1 044
44571000 TVA COLLECTEE	3 374		3 374
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	<b>291</b>	<b>22</b>	<b>269</b>
44860000 Autres charges à payer	291	22	269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	<b>479</b>		<b>479</b>
41100000 Clients divers	479		479
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	<b>11 801</b>		<b>11 801</b>
48700000 Produits constatés d'avance	11 801		11 801
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>75 778</b>	<b>153 462</b>	<b>- 77 684</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>80 782</b>	<b>57 776</b>	<b>23 006</b>

# SOPHROKHEPRI

## Compte de résultat détaillé

## Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)			du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	<b>68 682</b>		<b>68 682</b>	<b>20 942</b>	<b>47 740</b>	<b>227,96</b>	
70600000 Prestations de service	10 505		10 505	20 642	- 10 137	-49,11	
70800000 Produits des activités	58 177		58 177	300	57 877	N/S	
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>68 682</b>		<b>68 682</b>	<b>20 942</b>	<b>47 740</b>	<b>227,96</b>	

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)		Variation absolue	%
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		<b>1 500</b>			<b>1 500</b>	N/S
74000000 AIDE A L'EMBAUCHE		1 500			1 500	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert						
Autres produits		<b>14 075</b>		<b>0</b>	<b>14 075</b>	N/S
75800000 Produits divers gestion courante		14 075		0	14 075	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		<b>84 256</b>		<b>20 942</b>	<b>63 314</b>	<b>302,33</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnement						
Variation de stock (matières premières et autres app						
Autres achats et charges externes		<b>63 557</b>		<b>93 811</b>	<b>- 30 254</b>	<b>-32,25</b>
60400000 Achats études et prestat. services				45	- 45	-100
60610000 Fournitures non stock. eau, énergie		1 752		1 636	116	7,09
60630000 Fournit. entretien & petit equip.		1 083		6 401	- 5 318	-83,08
60640000 Fournitures administratives		29		313	- 284	-90,73
61100000 Sous-traitance generale		264			264	N/S
61120000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS		4 848			4 848	N/S
61130000 AGENDA ELECTRONIQUE - POUR RDV		2 633			2 633	N/S
61320000 Locations immobilières		32 413		45 697	- 13 284	-29,07
61400000 Charges locatives et de copropriété		5 220		7 375	- 2 155	-29,22
61560000 Maintenance		305			305	N/S
61562000 OVH - HEBERGEMENT SITE		1 074			1 074	N/S
61600000 Primes d'assurance		469		183	286	156,28
61850000 Frais de colloques, semin., confer		1 897			1 897	N/S
62220000 Commissions & courtages sur ventes				940	- 940	-100
62260000 Honoraires		3 740		11 424	- 7 684	-67,26
62270000 Frais d'actes et de contentieux		45		39	6	15,38
62281000 FRAIS DE FORMATION		907			907	N/S
62300000 Publicite publicat. relat. publiq.		1 400		13 430	- 12 030	-89,58
62310000 Annonces et insertions		1 161		996	165	16,57
62360000 Catalogues et imprimes				966	- 966	-100
62570000 Receptions		82		1 572	- 1 490	-94,78

	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du <b>01/03/2015</b> au <b>31/08/2016</b> (18 mois)	Variation absolue	%
62600000 Frais postaux et de télécomm.	34	206	- 172	-83,50
62610000 INTERNET		140	- 140	-100
62620000 TELEPHONE	661	529	132	24,95
62700000 Services bancaires et assim.	2 654	1 151	1 503	130,58
62800000 Divers	586		586	N/S
62810000 Concours divers (cotisations,...)	300	769	- 469	-60,99
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>11 028</b>	<b>11 162</b>	<b>- 134</b>	<b>-1,20</b>
63330000 Part. employ. a form. prof. cont.	170	10	160	N/S
63350000 Vers. liberat. a exoner. taxe app.	210	12	198	N/S
63500000 Autres impots taxes & vers. ass.	138		138	N/S
63510000 Impots directs (sauf impot benef.)	3 928		3 928	N/S
63512000 Taxes foncieres	4 928	8 333	- 3 405	-40,86
63580000 Autres droits	1 654	2 806	- 1 152	-41,05
<b>Salaires et traitements</b>	<b>23 502</b>	<b>1 993</b>	<b>21 509</b>	<b>N/S</b>
64100000 Rémunération du personnel	21 823	1 819	20 004	N/S
64120000 Conges payes	1 679	175	1 504	859,43
<b>Charges sociales</b>	<b>8 797</b>	<b>11 234</b>	<b>- 2 437</b>	<b>-21,69</b>
64510000 Cotisations urssaf	3 415	292	3 123	N/S
64520000 Cotisations aux mutuelles	239	580	- 341	-58,79
64521000 PROVISION CP	451	48	403	839,58
64530000 Cotisations aux caisses retr.	1 277	106	1 171	N/S
64540000 Cotisations aux assedics	918	77	841	N/S
64800000 Autres charges de personnel	1 098	10 240	- 9 142	-89,28
64810000 FINANCEMENT ECOLE	2 854		2 854	N/S
64900000 CICE	-1 455	-109	- 1 346	N/S
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>6 662</b>	<b>8 164</b>	<b>- 1 502</b>	<b>-18,40</b>
68111000 Immobilisations incorporelles	1 684		1 684	N/S
68112000 Immobilisations corporelles	4 978	8 164	- 3 186	-39,02
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>Autres charges</b>	<b>318</b>	<b>2</b>	<b>316</b>	<b>N/S</b>
65100000 Redevanc. concess. brev. licenc,...	272		272	N/S
65800000 Charges diverses gestion courante	46	2	44	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>113 864</b>	<b>126 366</b>	<b>- 12 502</b>	<b>-9,89</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-29 608</b>	<b>-105 424</b>	<b>75 816</b>	<b>71,92</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en co</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placem				

	Exercice clos le <b>31/08/2017</b> (12 mois)	du 01/03/2015 au 31/08/2016 (18 mois)	Variation absolue	%
<b>Total des produits financiers (V)</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisio				
Intérêts et charges assimilées <i>66160000 Intérêts bancaires &amp; sur opér. banc</i>	<b>3 137</b> 3 137	<b>261</b> 261	<b>2 876</b> 2 876	<b>N/S</b> N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de pl				
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>3 137</b>	<b>261</b>	<b>2 876</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-3 137</b>	<b>-261</b>	<b>- 2 876</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-32 745</b>	<b>-105 685</b>	<b>72 940</b>	<b>69,02</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>77880000 Produits exceptionnels divers</i>	<b>133 547</b> 133 547		<b>133 547</b> 133 547	<b>N/S</b> N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>133 547</b>		<b>133 547</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>67120000 Penalites amendes fisc. &amp; penales</i>	<b>113</b> 113		<b>113</b> 113	<b>N/S</b> N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et prov				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>113</b>		<b>113</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>133 434</b>		<b>133 434</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>217 803</b>	<b>20 942</b>	<b>196 861</b>	<b>940,03</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>117 115</b>	<b>126 627</b>	<b>- 9 512</b>	<b>-7,51</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>100 689</b>	<b>-105 685</b>	<b>206 374</b>	<b>195,27</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**SOPHROKHEPRI**

**Documents fiscaux**

## Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1   1   2			
Adresse de l'entreprise : 188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE		Durée de l'exercice précédent *		1   1   8			
Numéro SIRET * : 8   1   1   4   4   5   4   1   0   0   0   0   1   2				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le : 3   1   0   8   2   0   1   7			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 644	AC	1 529	6 115	
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 010	AG	2 955	55	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	49 778	AU	10 342	39 436	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	8 055	BI		8 055	
TOTAL (II)		BJ	68 487	BK	14 826	53 661	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	19 537	BY		19 537
		Autres créances (3)	BZ	2 689	CA		2 689
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF	32	CG		32	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 863	CI		4 863	
	TOTAL (III)	CJ	27 121	CK		27 121	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Poèmes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	95 608	1A	14 826	80 782	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette subpage sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		SOPHROKHEPRI		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000.....)	DA		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH		(105 685)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		100 689	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		5 004	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		55 021	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY		8 476	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		479		
Compte régull	Produits constatés d'avance (4)	EB		11 801	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		75 778	
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		80 782	
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		75 778		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		3 334		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Site pédagogique

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SOPHROKHEPRI		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		
			FG	68 682	FH	FI	68 682
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	EJ	68 682	FK	FL	68 682	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	14 075	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	84 256
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	63 557
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 028
	Salaires et traitements *					FY	23 502
	Charges sociales (10)					FZ	8 797
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	6 662	
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	318
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	113 864
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(29 608)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 137
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	3 137	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(3 137)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	(32 745)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOPHROKHEPRI		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	133 547	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	133 547	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	113	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	113	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	133 434
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	217 803
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	117 115
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	100 689
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	272	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
					133 547
				113	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article  
53 A du Code général  
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SOPHROKHEPRI				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	7 644			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	2 800	KE	210			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	44 289	KW				
		Matériel de transport *		KY		KZ				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	5 489			
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			
	Avances et acomptes				LK		LL			
	TOTAL III				LN	44 289	LO	5 489		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
Autres participations		SU		8V		8W				
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	8 055	IU		IV				
TOTAL IV		LQ	8 055	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	55 144	ØH	13 343			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	7 644	D7	7 644	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	3 010	IX	3 010	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF		
	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM	MN	44 289	MO	44 289	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	5 489	MU	5 489	
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		NE		NF	
	TOTAL III				IY	NG	NH	49 778	NI	49 778
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW		
Autres participations		IØ	ØX	ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	8 055	2G				
TOTAL IV		I3	NJ	NK	8 055	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	68 487	ØM	60 432	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 0 8 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRINéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SOPHROKHEPRI</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			2 800		1 529				1 529		
TOTAL II					155				2 955		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
			PR		PS		PT		PU		
			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG		
			QH		QI		QJ		QK		
			QL		QM		QN		QO		
			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
8 164			4 978		6 662				14 826		
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0
Autres immob. incorporelles TOTAL II	M7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	Q1	Q2
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R0
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0	T1	T2	T3
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U0	U1
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	X1	X2
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	NM	NO	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ
Total général des ventés (NP + NQ + NR)	NW	NX	NY	NZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF	NG
Total général des ventés (NS + NT + NU)	NY	NZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF	NG	NH	NI
Total général des ventés (NW - NY)	NZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF	NG	NH	NI	NJ
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SOPHROKHEPRI</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

SADE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFiP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRI				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 055	UV		UW 8 055	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	19 537		19 537		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 564		1 564	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 125		1 125	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	4 863		4 863		
	TOTAUX		VT	35 143	VU	27 088	VV 8 055
	REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 334		3 334		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	51 687		51 687		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C	3 268		3 268		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 544		1 544		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 374		3 374		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	291		291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1		1		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	479		479		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	11 801		11 801		
TOTAUX		VY	75 778	VZ	75 778		
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	935	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables - janvier 2017 : État préparatoire.

9

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/08/2017				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>								<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	113	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17		
	Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
							TOTAL I	WR	100 802		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
			- imposées au taux de 0 %					WH			
			- imposées au taux de 19 %					WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		L5
			Pôle de compétitivité <b>BOA GIC</b> (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine <b>TF</b> (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	XG	1 455		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							TOTAL II	XH	1 455		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)				XL	99 347		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	99 347		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>SOPHROKHEPRI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	105 685	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	99 347	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	6 338	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	6 338	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 353	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SOPHROKHEPRI</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(105 685)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
				Report à nouveau		ZG		(105 685)			
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(105 685)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH		(105 685)		
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT		7 745		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	37 633	XQ		37 633	
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		4 692		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST		13 487	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z		11 028	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	11 028
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY		16 873		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		5 479		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ		21 823		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : <input type="text"/> 0 handicapés) : <input type="text"/> 0							YP		1	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA				Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble	JD				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH					N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRI Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(10)	(10)	(11)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SADE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.



14

## SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SOPHROKHEPRI Néant  \*Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup>		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préliminaire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SOPHROKHEPRI</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01092016 et clos le : 31082017		Durée en nombre de mois		1	2
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :					
SIREN :		Dénomination :			
<b>I - Production de l'entreprise</b>					
Ventes de marchandises		OA			
Production vendue - Biens		OB			
Production vendue - Services		OC			
Production stockée		OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT			
		TOTAL 1	OM		
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b> (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON			
Variation de stocks (marchandises)		OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9			
		TOTAL 2	OJ		
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG		
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC SD et 1329 DEP)		SA			
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EY	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	68	682		
Période de référence	GY	0	1	/	0
		9	/	2	0
		1	6	GZ	3
		1	/	0	8
		/	2	0	1
					7
Date de cessation	HR	/	/	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31082017 N° SIRET 8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPHROKHEPRI

ADRESSE (voie) 188 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 94130 VILLE NOGENT SUR MARNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique STROPIANO Prénom(s) EVELYNE

Nom marital REVELLAT % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1000

Naissance: Date 15/02/1961 N° Département 38 Commune GRENOBLE Pays

Adresse : N° 129 Voie BOULEVARD PASTEUR  
Code Postal 94360 Commune BRY SUR MARNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Expert-comptables, janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31082017

N° SIRET 8 1 1 4 4 5 4 1 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPHROKHEPRI

ADRESSE (voie) 188 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 94130 VILLE NOGENT SUR MARNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Expert-comptables, janvier 2017 : État préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2017	
<p><i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i></p> <p align="center"><b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b></p> <p align="right"><i>Timbre à date du service</i></p>					
Exercice ouvert le	01092016	et clos le	31082017	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SOPHROKHEPRI 188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE					
SIRET	8	1	1	4	4
	5	4	1	0	0
	0	0	0	0	1
	2	Mét :			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
<b>B ACTIVITÉ</b>					
Activités exercées	Activités de santé humaine non classées ailleurs			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*		Déficit
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 <i>quinquies</i> )
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
				Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
<p><b>Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a></b></p> <p><b>Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>.</b></p>					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
ACOFI Créteil 33, avenue Pierre Brossolette 94048 CRETEIL Cedex Tél: 01 41 78 50 00			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date:	13092018	
			Lieu: NOGENT SUR MARNE		
			Qualité et nom du signataire:		
			Signature:		
Tél:					

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).




 Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise SOPHROKHEPRIdu 01/09/2016Adresse 188 RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNEau 31/08/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								
** TOTAUX								
B - AUTRES FRAIS								10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								82
Total								82
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :								
Total des dépenses				Bénéfices imposables ⑨				
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩				82	- de l'exercice . 2017.. ⑩			99 347
- de l'exercice précédent ⑩					- de l'exercice précédent ⑩			
Nom et qualité du signataire <u>REVELLAT</u> <u>PRESIDENTE</u>				À <u>NOGENT SUR MARNE</u> , le <u>13092018</u> Signature,				

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**ANNEXE LIBRE 1**

SOPHROKHEPRI

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

ANNEXLIB01  
(2017)

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat Préparatoire